

Brunch de la rentrée

Un accueil syndical réussi!



Ceux et celles qui n'avaient pas oublié le déjeuner de la rentrée du SPECA – et Dieu sait qu'ils étaient nombreux et nombreuses! – ont été ravis cette année encore, savourant qui les bagels au saumon fumé, qui les œufs Benedict, qui les deux en enfilade, tout en profitant de l'agréable compagnie de collègues frais et dispos à peine rentrés de vacances. Décidément, cet accueil syndical de début de session reste toujours éminemment populaire; c'est du moins ce qu'on a pu constater le 30 août dernier!

L'appel à la sustentation fut entendu jusqu'aux racoins les plus éloignés du Collège. Les cohortes affamées affluaient au G-1140 de tous les départements. Plusieurs nouveaux visages se sont montrés, sans parler des habitués, voire même de quelques retraités. Peu après 13 heures, il ne restait plus rien à manger!

Cette édition de l'automne 2006 présentait une minuscule variante toutefois : pour faire face à la demande (les profs préférant *luncher* au SPECA plutôt que d'y déjeuner) l'appellation brunch a désormais pris le pas sur celle de déjeuner, avec un horaire à l'avenant (l'activité débutant à 10 h plutôt qu'à 9 h 30). Cette légère retouche de la plage horaire semble bien fonctionner et correspondre assez bien aux attentes des profs.

Bref, ce fut une autre très belle occasion de se souhaiter chaleureusement « Bonne rentrée »! Merci à toutes les personnes présentes!

Recensement de la clientèle étudiante au 20 septembre

Vous avez tous reçu les directives pour le « Recensement de la clientèle étudiante au 20 septembre », qui se fait électroniquement par le site Internet (système Omnivox) à partir du 20 septembre. La fréquentation scolaire de tous les étudiants inscrits aux cours que vous dispensez sera déjà confirmée. **Vous devez décocher les étudiants dont vous êtes certain qu'ils ne sont plus présents au 20 septembre.**

Le SPECA vous rappelle donc l'importance que tous les enseignants participent à cette opération d'envergure dont le résultat a une incidence directe sur le niveau de l'allocation des ressources enseignantes.

... SOMMAIRE ...

— Accueil syndical réussi!	1
— Un plan d'action pour recouvrer notre droit de négociation	2
— Équité salariale?	2
— Vox populi	4

Un plan d'action pour recouvrer notre droit de négociation

Le 16 mars dernier, **nous adoptions à l'unanimité, en assemblée syndicale**, un plan d'action et de riposte consolidé proposé par la FNEEQ, suite à l'ignoble Loi matraque 142 qui nous imposait une fois de plus nos conditions de travail et de rémunération jusqu'en 2010... 11... 12...

En plus d'aspects plus locaux ou sectoriels, ce plan d'action comportait deux actions à caractère politique et national.

1. «Sensibiliser la population et les membres des syndicats dans toutes les régions du Québec et dans le plus grand nombre possible de syndicats et d'organisations, aux enjeux de la gouvernance néolibérale.»

Cette action devant être opérationnalisée à l'automne 2006, la CSN a dévoilé au début de septembre les dates, les lieux et le thème de la tenue d'une centaine d'assemblées publiques devant se tenir sur tout le territoire du Québec. Nous vous ferons part prochainement du calendrier précis de ces assemblées pour la région de Montréal, dont l'une portera sur l'éducation.

2. «De concert avec les associations étudiantes, mener une opération d'éducation politique s'adressant à la population étudiante dans tous les cégeps de la FNEEQ.»

Cette seconde action devait constituer un complément sectoriel à la première et s'adresser plus spécifiquement aux

usagers des services publics dans chaque secteur; dans notre cas : la population étudiante.

Au cours de l'été, la FNEEQ a entamé des discussions avec les deux autres fédérations d'enseignants du collégial ainsi qu'avec les deux fédérations étudiantes collégiales. Toutes les fédérations ont adhéré au plan d'action soumis par la FNEEQ.

Tous convenaient de la pertinence et de la nécessité de cette prise de parole publique et massive, mais en premier chef auprès de la communauté collégiale et des usagers des services d'éducation : la population étudiante.

Quand certains chantres du néolibéralisme se sont tout à coup aperçus de l'ampleur que cette action pourrait prendre (ce plan étant pourtant connu depuis mars dernier), ils ont été saisis de panique et ont crié à la «propagande». On a eu droit à des attaques carabinées de Mario Dumont et d'ardents partisans de la radio poubelle (particulièrement dans la région de Québec).

C'est dans ce contexte que nous avons lancé le vox populi auquel vous avez été plusieurs à répondre. Nous vous en remercions et nous aurons sûrement l'occasion d'y revenir dans le prochain numéro du SPECA.

Quant à la manière de mener cette campagne de sensibilisation, nous y reviendrons dans chacun des syndicats locaux lorsque nous aurons le matériel nécessaire pour le faire.

L'équité salariale ?

L'un des points à l'ordre du jour du regroupement cégep tenu les 7 et 8 septembre derniers portait sur l'équité salariale. Voici donc ce que nous y avons appris quant à cette entente sur l'équité salariale, intervenue entre le Gouvernement et les diverses organisations syndicales au début de l'été. Cette entente prévoit des réajustements des échelles salariales des groupes à prédominance féminine dont les salaires présentent des écarts avec ceux des groupes à prédominance masculine exerçant des emplois compa-

rables. Les enseignants de cégep font malheureusement partie d'un groupe mixte, Cependant, grâce à l'une des clauses de l'entente de décembre 2002, intervenue avec la FNEEQ et qui avait introduit les fameuses 173 périodes annuelles de services rendus, la structure salariale de base des enseignants de cégep est celle des enseignants du primaire-secondaire. Ces derniers ayant obtenu un réajustement quantifié à 2,35 %, nous devrions voir nos échelles bénéficier du même réajustement.

→ → Suite de la page 2

Mais puisque la réalité ne peut être simple pour les technocrates du Conseil du trésor québécois, les échelles de salaire de ces catégories à prédominance féminine ne sont pas réajustées uniformément. Les augmentations ne doivent s'appliquer pleinement qu'au dernier échelon! L'augmentation de 2,35 % ne s'applique donc qu'à l'échelon 17, c'est-à-dire pour les enseignants qui reçoivent actuellement le salaire de 63 527 \$. L'augmentation des autres échelons sera calculée de manière à maintenir l'écart en pourcentage constant entre ceux-ci, et aussi de sorte que l'augmentation du premier échelon (33 695 \$) soit nulle. Rappelons que les enseignants de cégep ne peuvent entrer qu'au minimum à l'échelon 3 de cette structure pour les détenteurs de 17 années de scolarité, qu'au minimum à l'échelon 5 pour les détenteurs de 18 années de scolarité, à l'échelon 7 pour les 19 années de scolarité et à l'échelon 9 pour les détenteurs d'un doctorat. Au collégial, tous devraient donc bénéficier d'un réajustement salarial, bien qu'il puisse être très léger pour ceux et celles qui sont en début de carrière.

Reste à savoir ce qu'il adviendra des échelons 18 (détenteurs d'une maîtrise) et des échelons 19 et 20 (détenteurs d'un doctorat). En effet, l'augmentation de 2,35 % de l'échelon 17 porte le salaire des enseignants qui en bénéficient pratiquement au salaire actuel de l'échelon 18. Le principe de la reconnaissance de la maîtrise prévu à l'entente de 2002 se voit donc nié. La FNEEQ a donc entrepris des discussions avec le Conseil du trésor pour trouver une solution à ce problème. Il faut aussi rappeler que ce dernier avait affirmé que toutes ces opérations de restructuration salariale (en 2002) ainsi que l'opération équité salariale ne devait pas modifier les salaires de l'échelon 1, ni modifier les salaires de l'échelon 20 des enseignants. Logiquement, les échelons 18 et 19 devraient être légèrement haussés pour maintenir une progression régulière entre l'échelon 17 et l'échelon 20. Mais attendons plutôt de voir le résultat des discussions en cours avant d'en présumer les résultats.

Enfin, il sera aussi question de rétroactivité dans cette opération. En effet, l'entente sur l'équité salariale prévoit

qu'elle s'applique depuis 2001. Cette date est valide pour les enseignants des commissions scolaires et pour les autres groupes à prédominance féminine. Encore une fois, puisque notre entente sur la restructuration salariale n'a été conclue qu'au début 2003, le Conseil du trésor semble considérer que notre rétroactivité ne se calculerait qu'à partir de cette date. Ceci fait aussi partie des discussions menées actuellement. Il faut toutefois admettre qu'il ne s'agit que d'une différence peu importante, puisque l'augmentation de 2,35% ne s'applique pas depuis le début. L'augmentation totale sera découpée en petites tranches (de 5 à 8) applicables progressivement depuis 2001. Il y aurait donc une légère augmentation des échelles (environ 0,5%) en 2001, puis une autre en 2002, etc. Rappelons ici la proposition que les délégués du SPECA au regroupement ont fait adopter sur le sujet :

Que nos demandes soient telles que globalement, lorsque le règlement sur l'équité salariale sera convenu, les enseignantes et les enseignants de cégep reçoivent des sommes équivalentes à celles dévolues aux enseignantes et aux enseignants des commissions scolaires; que la cohérence de la structure salariale soit maintenue et que lors d'un prochain regroupement, on fasse le point sur les conséquences concernant le régime de retraite.

Bien entendu il s'agit d'une position de principe devant servir à guider la FNEEQ dans la poursuite des discussions avec le Conseil du trésor.

Quant au moment où on peut espérer voir ces réajustements s'opérer, il faudra attendre après la fin novembre. Les différents délais d'affichage et le temps requis pour calculer tous ces réajustements par le Conseil du trésor reporteront vraisemblablement les versements de la rétroactivité après le début de l'an 2007.

Nous publierons dans ces pages toute nouvelle découlant des discussions en cours.

•••• VOX POPULI ••••

Dans leur salle de classe, les profs de cégep peuvent-ils aborder des questions d'intérêt public ou enjeux sociaux n'ayant aucun lien direct avec la matière? (exemples : l'Accord de Kyoto, la guerre au Liban ou en Afghanistan, la mondialisation, le mariage gai, le « Québecistan » de Barbara Kay, les jeunes face à l'exercice du droit de vote ou face aux élections, le dernier décret, etc.)

.....
Je ne crois pas que ça soit la place, de manière officielle.

i.e. un prof. peut discuter librement de tout avec ses étudiants, pendant les pauses, entre les cours, lors de rencontres à son bureau, mais prendre le temps en classe au lieu de la matière prévue, non, ce n'est pas adéquat selon moi. De toute manière, qui suis-je, moi par exemple pour me mettre à parler de droit, de politique ou autres causes sociales, sans risquer de tenter d'influencer ou peut-être même induire en erreur en fournissant aux étudiants des informations, qui ne seraient pas « de mon domaine de spécialité ».

Aussi, nous avons souvent des échos des étudiants, (oui oui, ici au collège) comme quoi tel ou tel prof. dans un cours X, avait officiellement pris position sur ses choix politiques, et apportait des arguments positifs à sa cause en démontrant que des points négatifs à « l'adversaire politique ». Résultat : les étudiants se sont sentis obligés d'écouter, et en réalité, ça ne les intéressait pas d'être obligés d'entendre le prof. parler de ce sujet au lieu de la matière prévue.

Bref, si l'humain en général était capable de parler d'histoire, de politique et d'analyser de manière juste et rationnelle toutes les facettes d'un sujet, sans toujours déborder et exprimer ses positions personnelles, peut-être que ça pourrait être possible, à l'occasion. Il ne faut pas oublier, qu'en tant que prof. nous sommes pour certains étudiants, un modèle, une référence fiable, alors si une confiance est établie entre mes étudiants et moi, ils pourraient adhérer à mes choix et opinions, sans même réellement savoir, ce qu'ils choisissent. La preuve...lors de votes de grève ou autres manifestations, demander à un étudiant, suite au vote, s'il sait ce qu'il vient d'accepter? 8 sur 10 vous diront « bien ça avait l'air important, mais je ne sais pas vraiment c'était quoi, c'est juste que l'animateur avait l'air pertinent et que tout le monde adhérait »

Sylvie Drainville
Département d'infographie en préimpression

.....
Oui, l'école est un endroit où l'instruction domine mais il y a aussi une part d'éducation à faire. De plus, avec un peu d'imagination, un professeur peut sûrement faire des liens entre son sujet et l'Actualité.

José Marcoux
Département de biologie et biotechnologies

.....
OUI

Jean Karam
Département de sciences sociales

.....
À la question « Dans leur salle de classe, les profs de cégep peuvent-ils aborder des questions d'intérêt public ou enjeux sociaux n'ayant aucun lien direct avec la matière? », ma réponse est double : Certainement! – durant les pauses, et Absolument pas! – le reste du temps en classe. J'arrive à cette opinion après avoir considéré les intérêts, droits et devoirs d'un prof, d'un syndiqué, d'un étudiant, d'un parent et d'un contribuable.

Luc Gravel
Département de mécanique du bâtiment

.....
Oui et il m'arrive souvent d'aborder des questions touchant l'environnement dans mes cours car j'ai étudié dans le domaine. J'enseigne dans un domaine qui touche le territoire et même si cela ne fait pas partie de la matière, j'en discute en mettant les faits tels qu'ils sont sans les déformer tout en restant impartiale. Les étudiants peuvent se faire une idée et prendre position comme des adultes. Je ne fais que renseigner; je n'ajoute qu'un « R » devant enseigner. Par contre, je suis profondément contre l'endoctrinement de toute sorte, même Greenpeace. C'est de profiter de son statut d'enseignant pour manipuler l'opinion des étudiants. Ayant passé deux ans de ma jeunesse dans un CEGEP avec des professeurs marxistes-léninistes, assez pour m'en donner mal au cœur durant mes cours de philosophie, je suis passée à côté de plein de belles choses en philosophie... Ha! les années soixante-dix! Cette façon de prendre les étudiants comme auditoire pour faire avancer ses causes personnelles me révolte et ces méthodes ne fonctionnent plus beaucoup de toutes façons.

Sœurement,

Lise Leclerc
Département de génie civil, géomatique et dessin technique

.....
Je pense que oui, car ces questions amènent les élèves à réfléchir, se questionner, se positionner sur des questions qui les concernent. De plus, parfois nous faisons des liens avec les sujets vus en classe ou dans leur domaine d'études.

Sylvie Fanzolato
Département de techniques auxiliaires de la justice

.....
Il nous manque déjà des heures pour parler de sujets pour lesquels les étudiants sont assis dans nos classes.

Brigitte Gauthier
Département de radiodiagnostic et radio-oncologie

→ → Suite de la page 4

.....
 Je le fais à l'occasion des digressions, mais je ne passe pas un cours sur des sujets semblables.

À mes yeux, nous sommes dans une maison d'éducation où nous parlons de formation de base, de formation générale, de développer l'esprit critique etc. C'est pourquoi, je ne crois pas que ces sujets soient à éviter pour nous et que seuls les profs de Philo, de Français, de la formation générale ou de cours particuliers, auraient le privilège de livrer leur réflexion. Je crois que nous pouvons encore parler de nos préoccupations d'humains, aux humains que sont nos étudiants. Nous créons en le faisant un lien important avec la formation dite générale, en démontrant par les faits que nous sommes des spécialistes mais aussi des citoyens dotés de la faculté de penser sur notre propre société. Je dirais même que cela permet de leur montrer que je suis aussi humain qu'eux (même si je suis d'une autre génération et prof!) puisque je m'interroge en dehors de mon champ d'expertise et que certains sujets me préoccupent. La mondialisation supposément inéluctable touche la production industrielle locale et amène des changements négatifs et positifs pour nos finissants et futurs travailleurs. Je me sens particulièrement interpellé par les enjeux touchant le domaine de la production. L'avenir de nos finissants et de leur société est concerné par les enjeux actuels. Si les gens de leur domaine d'intérêt ne démontrent pas d'esprit critique face à ce qui se passe, pourquoi développer l'esprit critique chez les étudiants si les profs n'en démontrent pas en regard leur propre spécialité et de leur vie dans une société en mutation. De plus, même si nous pouvons être d'avis différents, l'échange favorise le rapprochement avec les étudiants ce qui améliore les relations et par conséquent souvent la motivation des étudiants.

Louis Léveillé, citoyen encore pensant!
 Département de technologies du génie électrique

.....
 J'ai lu que les samouraïs apprenaient les arts martiaux ainsi que la poésie et la peinture. Ils croyaient que cette ouverture d'esprit était nécessaire pour devenir « un homme complet ».

Personnellement, je tente toujours d'élargir les horizons de mes étudiants en incluant, dans une matière aussi fermée que la comptabilité et la finance, des informations culturelles et sociales.

Car je crois

- Qu'un adulte complet a besoin de références culturelles afin de se sentir membre à part entière de sa société.
- Qu'une personne avec un peu de culture pourra participer à des conversations d'une manière intelligente et ne sera pas isolée.
- Qu'un employé avec un peu de culture sera certainement plus apprécié par ses employeurs qu'un autre sans aucune culture.

Donc oui il faut discuter de culture et de nouvelles sociales pour faire évoluer nos étudiants.

François Chano
 Département de techniques administratives

.....
 Oui, c'est possible; sauf qu'en général, nous n'avons jamais le temps de le faire...

Luc Proulx
 Département de génie civil, géomatique et dessin technique

.....
 Jamais s'ils n'ont aucuns liens avec la matière mais un bon prof peut facilement trouver des liens avec des sujets importants. Il doit alors poser des questionnements, donner des avenues de réflexions et surtout ne jamais imposer ses opinions. Il doit avant tout faire réfléchir et montrer qu'un citoyen responsable ne fait pas que répéter ce que les journaux et la télé ont montré, il se forme une opinion basée sur une réflexion approfondie des enjeux et peut la proposer en toute liberté dans tous les milieux..

Christiane Gosselin
 Département de techniques administratives

.....
 J'ai toujours pensé qu'il était intéressant (pour moi aussi) d'ouvrir une fenêtre de la classe sur la réalité extérieure qui affecte notre vie à tous ou, parfois, la vie d'une partie de la population que « nos jeunes » ne côtoient pas nécessairement. Je n'enseigne pas les sciences humaines ou la politique mais la mise en page : le point de départ de certaines de mes interventions plus « sociales » (et généralement improvisées) est souvent un titre ou un article de revues ou journaux qui ont attiré mon attention, parfois une photo très frappante qui me font réagir personnellement. Je ne force pas la discussion, mais, dépendant de la maturité des étudiants de ma classe il y a eu quelques échanges encourageants quant à leurs préoccupations face au monde qui les attend. Je n'ai jamais aimé les endroits clos...

Claude Lebeuf
 Département d'infographie en préimpression

.....
 Je ne suis pas au collège Ahuntsic cette session, mais la question posée par votre vox populi m'interpelle en tant qu'enseignant du programme de sciences de la nature, alors je me permets de répondre quand même.

En fait il y a une réponse bien simple qui se trouve dans les objectifs suivants du programme de sciences de la nature (<http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Cahiers/program/200BO.asp>) :

- établir des liens entre la science, la technologie et l'évolution de la société;
- définir son système de valeurs;
- situer le contexte d'émergence et d'élaboration des concepts scientifiques.

Selon ces objectifs, non seulement on peut mais on devrait aborder des questions plus sociales, éthiques ou épistémologiques, et moins purement mathématiques. Le hic c'est qu'on n'a pas vraiment d'outils ou de formation en ce sens. Ma formation universitaire en physique ne me prépare pas à aborder des questions épistémologiques, éthiques ou sociologiques. Donc, comme la plupart des enseignants de sciences, je

→ → Suite de la page 5

choisis de ne pas aborder ces questions. C'est dommage parce que la science a façonné notre société et pourtant on la perçoit trop souvent comme un sujet qui ne concerne que les scientifiques. Par exemple, une simple question: comment serait notre société sans le projet Manhattan? Sur ce, bonne journée

Pascal Pelletier-Boudreau
Département de physique

.....
Je trouve qu'il est plus que crucial de faire des LIENS des problématiques d'ACTUALITÉ qui peuvent toucher non seulement notre société nord-américaine mais aussi celle des autres régions du monde. Il est toutefois évident que tous ces liens ne sont pertinents que dans la mesure où ils peuvent s'INTÉGRER dans la matière que l'on enseigne. Moi j'enseigne l'histoire et c'est souvent à travers l'actualité canadienne où internationale que j'ai l'impression de pouvoir accrocher, toucher, faire comprendre la matière que j'enseigne surtout dans les cours complémentaires. Faire appel au présent des étudiants, aux problématiques qu'ils peuvent connaître, c'est leur donner la chance de mieux saisir et qui sait les accrocher un peu plus à une matière souvent statique, figée ou incompréhensible.

Isabel Rodrigues
Département d'histoire et géographie

.....
En tant qu'enseignant en sociologie, et qui plus est, enseignant, cet automne, du cours « Enjeux sociaux contemporains », il m'est difficile de répondre que je ne peux pas aborder des questions d'intérêt public dans mon cours. C'est même ce qui est attendu de moi. En ce qui concerne les questions n'ayant aucun lien direct avec la matière, c'est une question qui vit en moi depuis mes premiers pas dans le domaine de l'enseignement, il y a cinq ans. Je ne sais toujours pas vraiment comment y répondre.

J'adhère beaucoup à cet idéal des penseurs et praticiens anarchistes en ce qui concerne l'éducation, à savoir que celle-ci a pour noble objectif d'enseigner à être libre. C'est dans la définition de ce qu'est la liberté et dans la manière d'atteindre cet objectif que ça devient plus compliqué. La sociologie est pour moi une fantastique discipline pour apprendre la pensée critique, remettre en question les idées dominantes et les rapports de pouvoir qui les produisent. En ce sens, aborder des enjeux particuliers

fait partie de ce travail de réflexion critique, et peut donc s'insérer dans un cours.

Par ailleurs, la distribution d'un document syndical à l'échelle nationale (pour prendre l'exemple d'actualité qui semble avoir guidé votre question mais que vous ne semblez pas vouloir mentionner...) ne m'apparaît pas nécessairement comme quelque chose pouvant encourager le développement d'une pensée critique. L'école, et c'est aussi une idée d'inspiration libertaire, peut être un formidable instrument de propagande. Je crois qu'un tel document permet d'initier de bonnes réflexions, mais je ne suis pas certain que « la fin justifie les moyens », comme l'ont soutenu beaucoup de communistes devenus délégués syndicaux... La fin justifie DES moyens, mais peut-être pas ceux-là.

Philippe de Grosbois
Département de sciences sociales

.....
Pourquoi pas? Que je sache, les différents décrets gouvernementaux qui ont assailli le réseau de l'Éducation ne nous ont pas encore complètement enlevé le droit de parole! Toutefois, puisque les multiples réformes de programmes (entérinées par plusieurs de nos chers collègues des autres disciplines, présumément so-solidairement syndiqués) ont enlevé beaucoup d'heures aux cours de mathématiques tout en augmentant leur contenu et ce, pour des clientèles de moins en moins bien préparées, il s'ensuit que nous manquons de temps en classe, non seulement pour évoquer les contextes historique et scientifique où ont été inventés les concepts mathématiques à l'étude, mais pour couvrir le contenu-même de nos cours! De plus, étant donné la diversité des origines ethniques et religieuses présente dans nos classes, tout commentaire sur un sujet polémique ouvrirait un long débat. Bref, nous n'avons, hélas, aucun temps disponible dans nos classes de mathématiques pour débattre de sujets extra-disciplinaires, quelle qu'en soit la pertinence par ailleurs.

Luc Poitras
Département de mathématique

.....
Pour sujets de débat et de discussion dans les petits groupes dans les cours d'anglais, on aborde d'une façon régulière les questions d'intérêt public.

Margaret Chell
Département de langues

Le sujet du prochain VOX POPULI

Nous vous remercions d'avoir participé en grand nombre au dernier vox populi. Voici la question du second vox populi cette session :

Le Canada doit-il mettre fin à son offensive militaire en Afghanistan ?

Prière de nous acheminer votre réponse par courriel au spec@collegeahuntsic.qc.ca.